

MAIRIE DE BRUNIQUÉL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 JUIN 2015

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. MONTET Michel, Maire,

Etaient présents :

MM. MONTET Michel, TSCHOCKE Christian, COME Patricia, TABARLY Marc, LESCURE David, SOULIE Christiane, ARMAND Roseline, GILES Xavier, BUADES Danièle, BASSE Sébastien, DEBAYLES Sylvie, LARRIEU Jean-François, , COMBRES Josette.

Absents excusés :

GRIMAL Chantal, STEIN Joël

Secrétaire de séance :

M. LARRIEU Jean-François

Transfert de compétence de l'instruction des permis de construire

Le transfert de compétence de l'instruction des permis de construire au service urbanisme de la communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron est adopté à l'unanimité.

Montant des loyers conventionnés

Le montant maximum de l'augmentation autorisée étant de 0,15 % pour 2015 il est décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les loyers conventionnés en 2015 ;

Tarifs des tickets de cantine

L'augmentation des tickets de cantine à 2€80 pour les écoliers et 4€20 pour les adultes est adoptée à l'unanimité.

Achat chemin (Bugarel)

Monsieur LAPLACE Pierre, propriétaire du chemin desservant le stade souhaite le vendre pour un euro symbolique. L'achat du chemin par la mairie est adopté à l'unanimité.

Désignation du coordonateur communal pour le recensement 2016

Madame Come est désignée à l'unanimité pour assurer le rôle de coordonateur.

Passerelle de la Vère

L'étude des sols a été réalisée. Un devis doit être réalisé pour le choix du bureau d'étude qui réalisera la maîtrise d'oeuvre, ainsi qu'un chiffrage du coût de la passerelle. Ces éléments doivent parvenir à la mairie avant le 30 juin pour pouvoir évaluer si le projet est réalisable et déposer des demandes de subventions. Le conseil municipal se réunira là nouveau lorsque tous les éléments seront disponibles.

Fond de péréquation des ressources intercommunales et communales

Pour 2015 le FPIC pour la commune de Bruniquel est de 12 032€. A l'unanimité de le conseil municipal adopte que le montant reversé à l'EPCI pour le fonds de concours est de 2 843 €, le montant reversé à l'EPCI pour la participation au service d'urbanisme est de 3 457 €, la dotation revenant à la commune sera de 5 732 €.

Appel à projet

M. TSCHOCKE présente l'appel à projet, territoire label énergie positive, porté par le Pays Midi Quercy. Dans ce cadre 500000 € de subventions sont disponibles. Sur cette somme 100 000 € ont servis à financé des études au Pays Midi Quercy. 400 000 € permettent d'abonder des travaux de rénovation énergétique qui seraient mal financé par les services de l'état. Ces travaux de rénovation énergétique pourraient bénéficier de subventions à hauteur de 70 %. Pour être éligible ces travaux de rénovation doivent permettre d'économiser au moins 35 % d'énergie. Pour répondre à l'appel à projet il est décidé que M. Boissière , architecte, réalise un devis pour la rénovation énergétique de l'école de Saint Maffre. En fonction du devis le conseil municipal se réunira avant le 30 juin pour délibérer sur la participation a l'appel à projet

Divers

Le café Elia renouvelle sa demande d'autorisation d'occupation du domaine public.

M. Jacky Poussou par l'intermédiaire de son avocat dépose un recours contre le permis de construire n°PC08202615R005 du 24.04.2015 accordé à Madame LECORNUE , après instruction par la DDT de Tarn et Garonne et avis positif de l'architecte des bâtiments de France.